

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2015 à 20h30

L'an deux mille quinze le 14 Avril à 20h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, Salle Raymond Pujol, sous la présidence de Monsieur OLIVA Michel, Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de Convocation du Conseil Municipal : 07 avril 2015

Etaient présents : la majorité des membres en exercice :

MM. OLIVA - LAFFONT - GRILLOU - Mmes DRIEF - BOUE - M. FAGUET - Mmes FERRE- ROUSSEAU - M. COUTANCEAU - Mme PAOLINI- MM. DUBOIS - COMBES - RAMINI - Mme BARDET - M. HAMADI - Mmes COUZINIE - SOULA - MARY-BOREL - M. RIVIERE- Mme DUC - M. DELMON - M. SAINT-BLANCAT-Mme COSTES.

Absent ayant donné procuration : M. DEFIS ayant donné procuration à M. OLIVA - M. HRITANE ayant donné procuration à M. LAFFONT - Mme DUBRANA ayant donné procuration à Mm ROUSSEAU.

1 - Désignation du secrétaire de séance

Rapporteur : M. OLIVA

Monsieur le Maire expose que le Conseil Municipal doit désigner son secrétaire de séance. Il est proposé au Conseil de procéder à cette nomination par un vote à main levée.

Monsieur le Maire propose d'élire **Mme BARDET Chantal**.

Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal,

Présents : 24 Procurations : 3 Pour : 25 Exprimés : 25 Abstentions : 2 (M. RIVIERE-Mme DUC)

2 - Comptes Administratifs 2014 - Principal et annexes (ZA - camping) - Présentation et vote

Rapporteur : Mme BOUE

PRINCIPAL

<i>Libellé</i>	<i>fonctionnement</i>		<i>investissement</i>		<i>ensemble</i>	
	<i>dépenses ou déficit</i>	<i>recettes ou excédent</i>	<i>dépenses ou déficit</i>	<i>recettes ou excédent</i>	<i>dépenses ou déficit</i>	<i>recettes ou excédent</i>
résultats reportés		1 929 344,35		12 582,14		1 941 926,49
opérations de l'exercice	5 566 281,21	5 843 685,21	3 941 477,74	4 094 817,33	9 507 758,95	9 938 502,54
totaux	5 566 281,21	7 773 029,56	3 941 477,74	4 107 399,47	9 507 758,95	11 880 429,03
résultat de clôture		2 206 748,35		165 921,73		2 372 670,08
restes à réaliser			1 935 219,36	627 290,28		
totaux cumulés			1 935 219,36	793 212,01		
résultats définitifs		2 206 748,35	1 142 007,35			1 064 741,00

Monsieur LAFFONT, Président, demande l'avis du Conseil Municipal,

Présents : 23/ Absents : 2 (MM.OLIVA -DEFIS) / Procurations : 2 / Pour : 22/ Contre : 3 (MM. RIVIERE-DELMON - Mme DUC) / Exprimés : 25
--

COMTE ADMINISTRATIF DE LA ZA

<i>Libellé</i>	<i>fonctionnement</i>		<i>investissement</i>		<i>ensemble</i>	
	<i>dépenses ou déficit</i>	<i>recettes ou excédent</i>	<i>dépenses ou déficit</i>	<i>recettes ou excédent</i>	<i>dépenses ou déficit</i>	<i>recettes ou excédent</i>
résultats reportés	226 501,38			68 400,00	226 501,38	68 400,00
opérations de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
totaux	226 501,38	0,00	0,00	68 400,00	226 501,38	68 400,00
résultat de clôture	226 501,38			68 400,00	158 101,38	
restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
totaux cumulés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
résultats définitifs	226 501,38	0,00	0,00	68 400,00	158 101,38	

Monsieur LAFFONT, Président, demande l'avis du Conseil Municipal

Présents : 23/ Absents : 2 (MM.OLIVA -DEFIS) / Procurations : 2 / Pour : 22/ Contre : 3 (MM. RIVIERE-DELMON-Mme DUC)/ Exprimés : 25
--

COMPTE ADMINISTRATIF DU CAMPING

<i>Libellé</i>	<i>exploitation</i>		<i>investissement</i>		<i>ensemble</i>	
	<i>dépenses ou déficit</i>	<i>recettes ou excédent</i>	<i>dépenses ou déficit</i>	<i>recettes ou excédent</i>	<i>dépenses ou déficit</i>	<i>recettes ou excédent</i>
résultats reportés		27 822,93	7 050,42			20 772,51
opérations de l'exercice	145 298,41	170 878,64	15 614,33	13 548,91	160 912,74	184 427,55
totaux	145 298,41	198 701,57	22 664,75	13 548,91	160 912,74	205 200,06
résultat de clôture		53 403,16	9 115,84			44 287,32
restes à réaliser						
totaux cumulés						
résultats définitifs		53 403,16	9 115,84			44 287,32

Monsieur LAFFONT, Président, demande l'avis du Conseil Municipal

Présents : 23/ Absents : 2 (MM.OLIVA -DEFIS) / Procurations : 2 / Pour : 25 Exprimés : 25

3 - Approbation des comptes de gestion Principal et Annexes (ZA et Camping)

Rapporteur : Mme BOUE

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice **2014** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et délibéré le compte administratif de l'exercice **2014**

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2014** celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier **2014** au 31 Décembre **2014**, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2° Statuant sur l'exécution de l'exercice **2014** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal

Présents : 24	Procurations : 3	Pour : 27	Exprimés : 27
---------------	------------------	-----------	---------------

4 - Affectation de résultat communal

Rapporteur : Mme BOUE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les dispositions de l'instruction comptable M14 sur la nécessité de procéder après le vote du compte administratif à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement qui est le suivant : **2 206 748.35 €** (Résultat cumulé de la section de fonctionnement).

Il rappelle également que la section d'investissement :

- présente un besoin de financement global de : **1 142 007.35 €**

Il propose ensuite au Conseil Municipal l'affectation du résultat de la section de fonctionnement suivante :

1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés pour la couverture du besoin de financement :

1 142 007.35 €.

(002 : Report à nouveau fonctionnement = excédent) de **1 064 741.00 €.**

Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal

Présents : 24	Procurations : 3	Pour : 24	Abstentions : 3	(MM. DELMON-RIVIERE-Mme DUC)	Exprimés : 24
---------------	------------------	-----------	-----------------	------------------------------	---------------

5 - Affectation de résultat pour le camping

Rapporteur : Mme DRIEF

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les dispositions de l'instruction comptable M4 sur la nécessité de procéder après le vote du compte administratif à l'affectation du résultat de la section d'exploitation qui est le suivant : **53 403.16 €** (Résultat cumulé de la section d'exploitation).

Il rappelle également que la section d'investissement :

- présente un besoin de financement global de : **9 115.84 €**

Il propose ensuite au Conseil Municipal l'affectation du résultat de la section d'exploitation suivante :

1068 – Affectation en réserves : **9 115.84 €**

(002 : Report en exploitation) de : **44 287.32 €**

Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal

Présents : 24	Procurations : 3	Pour : 27	Exprimés : 27
---------------	------------------	-----------	---------------

6- Récapitulatif des actions de formation – année 2014

Rapporteur : M. HAMADI

L'article 73 de la loi 2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité nous demande d'annexer au Compte Administratif le tableau récapitulatif des actions de formation suivies par les élus au cours de l'année 2014.

Monsieur le Maire présentera le tableau *annexé au présent compte rendu.*

Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal,

Présents : 24	Procurations : 3	Pour : 27	Exprimés : 27
---------------	------------------	-----------	---------------

7 - Information sur l'exécution des marchés soldés ou en cours pour l'année 2014

Rapporteur : M. RAMINI

Monsieur le Maire présente le tableau récapitulatif des marchés soldés ou en cours pour l'année 2014

Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal,

Présents : 24	Procurations : 3	Pour : 25	Contre : 2 (M. RIVIERE-Mme DUC)	Exprimés : 27
---------------	------------------	-----------	---------------------------------	---------------

8 - Bilan des acquisitions et cessions pour la commune

Rapporteur : Mme ROUSSEAU

Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal,

Présents : 24	Procurations : 3	Pour : 27	Exprimés : 27
---------------	------------------	-----------	---------------

9 - Bilan des acquisitions et cessions pour le camping municipal

Rapporteur : Mme DRIEF

Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal,

Présents : 24	Procurations : 3	Pour : 27	Exprimés : 27
---------------	------------------	-----------	---------------

10 - Subventions aux associations pour l'année 2015

Rapporteur : M. DUBOIS

Monsieur le Maire propose le tableau des subventions pour l'année 2015.

Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal,

Présents : 19	Absents : 6 (MM. OLIVA-RAMINI-HAMADI-DEFIS-Mmes PAOLINI-MARY)	Procurations : 2	Pour : 17
Contre : 2 (Mme COSTES-M. ST-BLANCAT)	Abstentions : 2 (M. RIVIERE-Mme DUC)	Exprimés : 19	

11 - Vote des 4 taxes

Rapporteur : Mme BOREL

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter et de maintenir les taux suivants :

TAXE D'HABITATION :	22.48	%
FONCIER BATI :	21.53	%
FONCIER NON BATI :	102.55	%
CONTRIBUTION FONCIERE ENTREPRISE (CFE) :	35.44	%

Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal,

Présents : 24	Procurations : 3	Pour : 27	Exprimés : 27
---------------	------------------	-----------	---------------

12 - Provisions pour litiges et contentieux

Rapporteur : Mme PAOLINI

Constituent des dépenses obligatoires pour les communes dont la population est égale ou supérieure à 3 500 habitants, les dotations aux provisions pour risques afférents aux litiges et contentieux (Article R2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Par délibération prise en séance du 11 avril 2014, le conseil municipal avait opté pour le régime des provisions budgétaires applicables au budget principal.

Par ailleurs, les reprises sur provisions permettant d'atténuer la charge sur l'exercice des dotations aux provisions, monsieur le maire demande au conseil municipal de l'autoriser à effectuer la reprise de ladite provision à hauteur de son montant lorsqu'elle est devenue sans objet.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur :

- La constitution d'une telle provision
- D'inscrire au budget un montant annuel du risque encouru correspondant au montant susceptible d'être engagé,
- D'autoriser monsieur le maire à reprendre la provision ainsi constituée à hauteur du montant du risque sur les exercices à venir.

Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal,

Présents : 24	Procurations : 3	Pour : 27	Exprimés : 27
---------------	------------------	-----------	---------------

13 - Provisions pour créances douteuses au camping municipal

Rapporteur : Mme DRIEF

Par délibération prise en séance du 11 avril 2014, le Conseil Municipal avait opté le régime des provisions semi-budgétaires applicables au budget du Camping Municipal Le Plantaurel.

La constitution de provisions pour les créances douteuses constitue une dépense obligatoire au vu de la réglementation, visant la prise en charge du budget des créances irrécouvrables correspondant aux titres émis par la collectivité mais dont le recouvrement n'a pu être mené à son terme par le comptable et qui se traduira au final par une demande d'admission en non-valeur.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur :

- La constitution d'une telle provision pour créances douteuses,
- D'inscrire au budget un montant annuel du risque encouru correspondant au montant susceptible d'être proposé en admission en non-valeur
- D'autoriser Monsieur le Maire à reprendre la provision ainsi constituée à hauteur du montant des créances admises en non-valeur sur les exercices à venir.

Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal,

Présents : 24	Procurations : 3	Pour : 27	Exprimés : 27
---------------	------------------	-----------	---------------

14 - Intégration déficit ZA

Rapporteur : M. LAFFONT

Dans le cadre du budget annexe « Zone Artisanale de Masquère » les travaux d'aménagement étant terminés, seule reste à effectuer pour l'année 2015 la vente du lot n°15.

Vérification faite auprès des comptes du comptable et concrétisation des actes, ce budget afficherait un déficit de fonctionnement de **199 142.38 €**.

L'intégration du déficit sur le budget principal est nécessaire et Monsieur le Maire propose d'inscrire les crédits nécessaires à l'article 657363 du budget primitif 2015.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur cette question.

Présents : 24	Procurations : 3	Pour : 27	Exprimés : 27
---------------	------------------	-----------	---------------

15 - Vote du Budget Prévisionnel communal - 2015

Rapporteur : M. LE MAIRE

Monsieur le Maire propose de voter le Budget Prévisionnel de la Commune pour 2015

Annexe du budget prévisionnel communal 2015 – transmise par mail ou jointes à la présente note de synthèse

Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal

Présents : 24	Procurations : 3	Pour : 25	Contre : 2 (M. RIVIERE- Mme DUC)	Exprimés : 27
---------------	------------------	-----------	----------------------------------	---------------

16 - Vote du Budget Prévisionnel annexe de la ZA - 2015

Rapporteur : M. LAFFONT

Monsieur le Maire propose de voter le Budget Prévisionnel annexe de la ZA pour 2015

Budget prévisionnel annexe de la ZA - 2015 - Annexe transmise par mail ou jointe à la présente note de synthèse

Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal

Présents : 24	Procurations : 3	Pour : 27	Exprimés : 27
---------------	------------------	-----------	---------------

17 - Vote du Budget Prévisionnel du Camping - 2015

Rapporteur : Mme DRIEF

Monsieur le Maire propose de voter le budget prévisionnel annexe du Camping municipal - 2015 - Annexe transmise par mail ou jointe à la présente note à la présente note de synthèse

Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal

Présents : 24	Procurations : 3	Pour : 27	Exprimés : 27
---------------	------------------	-----------	---------------

18 - Délibération de demande de subventions pour l'année 2015 jusqu'en Mars 2016

Rapporteur : M. GRILLOU

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à déposer auprès des partenaires financiers habituels (Europe, Etat, Région, Département, CAF, ADEME, Adour-Garonne, SMEAG...), des dossiers de demandes de subventions pour les projets pour l'année 2015 jusqu'à mars 2016 inclus, susceptibles d'être éligibles aux régimes d'attribution de ces partenaires.

Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal

Présents : 24	Procurations : 3	Pour : 27	Exprimés : 27
---------------	------------------	-----------	---------------

19 - Autorisation de programme pour le Groupe Scolaire de l'Hourride (ALAE/ECOLE)

Rapporteur : M. FAGUET

Monsieur le Maire propose le vote d'une autorisation de programme et des crédits de paiement (AP/CP) pour les travaux de réhabilitation du groupe scolaire de l'Hourride (ALAE/ECOLE).

Le montant de ces travaux s'élève à **720 000.00 € TTC**

Les crédits de paiement doivent s'étaler sur la durée des travaux, soit les années 2015 et 2016.

En conséquence, et pour ne pas mobiliser inutilement les crédits sur le budget 2015, il convient de voter une Autorisation de Programme.

Vu l'exposé des motifs ci-dessus,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret 97-175 du 20 février 1997,

Vu l'instruction codificatrice M14,

Considérant que le vote en AP/CP est nécessaire au montage du dossier.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal,

- **de voter** le montant de l'autorisation de programme et la répartition des crédits de paiement comme suit :
- montant global de l'AP : 720 000.00 € euros ;
- CP 2015 : 560 000.00 € ;
- CP 2016 : 160 000.00 € ;
- **que les reports** de crédits de paiement se feront sur les CP de l'année N+1 automatiquement.
- **de solliciter** les aides financières des différents partenaires.
- **de l'autoriser** à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal,

Présents : 24	Procurations : 3	Pour : 27	Exprimés : 27
---------------	------------------	-----------	---------------

20 - Délibération relative aux modalités de réalisation des heures supplémentaires et complémentaires

Rapporteur : Mme FERRE

Vu le décret n°2002-60 du 14 janvier 2002 relatif au régime des indemnités horaires pour travaux supplémentaires,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que :

- Les agents à temps complet et à temps partiel peuvent être amenés à effectuer des heures supplémentaires, en raison des nécessités de service et à la demande (du Maire, chef de service...), les agents titulaires, ou non titulaires, ou contractuels à temps complet ou à temps partiel de catégorie C et de catégorie B, employés dans les directions ou services suivants : administratif, technique, police, enfance/jeunesse, communication, bibliothèque/médiathèque.

- Les agents à temps non complet peuvent également être amenés à effectuer des heures complémentaires en plus de leur temps de travail, en raison des nécessités de service et à la demande (du Maire, chef de service...), les agents titulaires, ou non titulaires, ou contractuels à temps complet, employés dans les directions ou services suivants : administratif, technique, police, enfance/jeunesse, communication, bibliothèque/médiathèque.
- Pour les agents à temps complet le nombre d'heures supplémentaires réalisées par chaque agent à temps complet ne pourra excéder 25 heures par mois.
- Uniquement pour les agents à temps partiel : le nombre d'heures supplémentaires réalisées par chaque agent, à temps partiel ne pourra excéder un nombre égal au produit de la quotité de travail à temps partiel par 25 heures (exemple pour un agent à 80% : 25 h x 80 % = 20 h maximum).
- Uniquement pour les agents à temps non complet : le nombre d'heures complémentaires effectués par les agents à temps non complet ne peut conduire au dépassement de 35 heures par semaine (les heures effectuées au-delà de 35 heures par semaine relèveront du régime des heures supplémentaires).

Rémunération des heures supplémentaires et des heures complémentaires réalisées :

- S'agissant des heures supplémentaires réalisées par les agents à temps complet, elles seront rémunérées par des indemnités horaires pour travaux supplémentaires prévues par le décret n°2002-60 du 14 janvier 2002, aux taux fixés par ce décret,
- S'agissant des heures supplémentaires réalisées par les agents à temps partiel, elles seront rémunérées par des indemnités horaires pour travaux supplémentaires prévues par le décret n°2004-777 du 29 juillet 2004,
- S'agissant des heures complémentaires réalisées par les agents à temps non complet, elles seront rémunérées sur la base du traitement habituel de l'agent

Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal,

Présents : 24	Procurations : 3	Pour : 25	Abstentions : 2 (M. RIVIERE – Mme DUC)	Exprimés : 25
---------------	------------------	-----------	--	---------------

21 – Mise en place de la carte lecteur, du règlement intérieur de la bibliothèque et de la « charte Internet »

Rapporteur : Mme SOULA

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le règlement intérieur de la bibliothèque/médiathèque et la charte internet.

Il propose également de mettre à disposition des usagers une « carte lecteur ».

La première carte sera délivrée gratuitement en cas de perte ou de vol, le titulaire se voit facturer une somme de **10 €** par carte.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- **D'approuver** le règlement intérieur portant sur les modalités de fonctionnement de la bibliothèque et de la charte Internet et la mise en place de la carte « lecteur »
- **De mandater** Monsieur le Maire pour mener toutes les démarches nécessaires à la mise en place du service et veiller à l'application du règlement
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en place de cette procédure.

Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal,

Présents : 24	Procurations : 3	Pour : 27	Exprimés : 27
---------------	------------------	-----------	---------------

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30